

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Révision de l'OCM et gestion des marchés agricoles : enfin, le retour du bon sens !

Dans le cadre de la révision en cours du règlement européen relatif à l'Organisation Commune des Marchés, et au-delà des améliorations contractuelles visant à clarifier le prix de base de la betterave, **la CGB se félicite d'une avancée historique quant à la gestion des marchés agricoles**. En effet, après des années de laisser-faire sur les marchés agricoles, qui ont eu des effets désastreux sur de nombreuses filières, dont celle du sucre, les députés européens, réunis en plénière ce 8 octobre, ont adopté deux dispositions majeures :

- **La Commission devra élaborer un mécanisme visant à réviser les seuils de référence** de manière « régulière [...] sur la base d'indicateurs objectifs tels que l'inflation [et] les coûts de production [...] ». Depuis 2006, ce seuil est fixé à 404,4 €/tonne pour le sucre blanc. Depuis plus de deux ans, **la CGB revendique sa réévaluation sur la base de l'inflation, ce qui correspondrait, aujourd'hui, à une valeur proche de 585 €/t.**
- **Le sucre devient éligible à l'intervention publique**, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent, malgré la crise de la fin des quotas (2017-2021) et les demandes répétées de la CGB.

**Ces deux éléments, qui modernisent la gestion des marchés agricoles, constituent une première victoire. Le fait que l'ensemble de ces amendements ait été adopté à une écrasante majorité donne une forte légitimité à Céline Imart pour défendre son texte lors des trilogues, prochaine étape du processus.**

**Guillaume Gandon, Vice-Président de la CGB**, déclare : « *Après la sur-administration des années 1980, puis la sur-libéralisation des marchés dans les années 2010, ce vote prouve qu'une voie médiane est possible et souhaitée par les agriculteurs : à nous de la construire !* »

**Franck Sander, Président de la CGB**, complète : « **Je salue l'écoute et le travail de Céline Imart sur ces sujets majeurs pour nous, betteraviers, et notre agriculture. La PAC de 2028 se construit aujourd'hui. La Commission européenne a mis sur la table 6,3 Mds sur 7 ans au titre de la stabilisation des marchés agricoles, et c'est d'ailleurs une des rares choses à garder de sa proposition ! La manière dont sera pilotée cette enveloppe sera déterminante pour lutter contre les crises de marché.** »